

Durée : 1 jour / 7 heures en Recyclage
2 jours / 14 heures en formation Initiale
Tarif : 788 € HT / jour (et par groupe)

Réf : RGKR21/81

Éléments du Programme

THEORIQUE

- Contexte règlementaire.
- Technologie des chariots automoteurs de manutention.
- Le métier : Rôles et responsabilités.
- Conditions de stabilité.
- Capacité de charge.
- Vérifications d'usage et entretien à l'occasion de la prise et la fin de poste.

PRATIQUE

- Opération de prise de poste.
- Circulation à vide ou en charge, maîtrise de la maniabilité des chariots.
- Prise et dépose de charge au sol et en pile
- Chargement et déchargement d'un camion (si concerné)
- Stockage et déstockage dans un palettier
- Circulation sur plan incliné (si concerné)
- Manutention de différents types charges.
- Opération de fin de poste

Modalités pédagogiques

Animation par un formateur/évaluateur expérimenté (équipé d'un ordinateur, d'un vidéo projecteur, un support numérique (clé USB) est remis à chaque stagiaire.

Moyens à mettre à disposition par l'entreprise :

Un chariot autoporté d'une capacité nominale < ou égale à 6000 kg de Catégorie 3 (frontal en porte à faux)

- **Aire de manœuvres/stockage** dédiées à la formation
- **Différentes charges** susceptibles d'être utilisées :
 - . **Paniers ou palettes** empilables (si possible d'un poids atteignant 50% de la capacité nominale du chariot, à défaut, les charges les plus lourdes à manipuler)
 - . **Un palettier conforme** (fixé au sol, sécurisé, lisses en bon état) dont le **dernier niveau de stockage atteint 3,30 m**
- **Un véhicule** pour le chargement/déchargement latéral (si concerné)
- **Un plan incliné** (si concerné)
- **Les documents de conformité de l'appareil** (certificat de conformité, rapport de vérification périodique vierge datant de moins de 6 mois sans mise à l'arrêt préconisée ou avec levée des observations, notice d'instructions)

Formation accessible partiellement aux personnes en situation de handicap, consulter le référent AFPI.

Evaluation et validation

Attestation de fin de formation.

Tests théoriques et pratiques en vue de l'obtention d'une **attestation de compétences**.

Questionnaire de satisfaction

 **Conforme à la recommandation 489 de la CNAMTS**, en vue de la délivrance d'une autorisation de conduite par l'employeur

Objectif

Être capable de conduire un chariot automoteur en respectant les règles de sécurité et obtenir une attestation de compétences en vue de la délivrance de l'autorisation de conduite par l'employeur

Public

- Groupe de **5 personnes** au plus
En renouvellement
- Groupe de **3 personnes** au plus
En formation initiale

Pré requis

Maîtrise des consignes orales et écrites en français, présenter **les aptitudes médicales requises**

Lieu Horaires

Cf calendrier et tarif

Contact

Laurent ELBEZ

06 43 86 70 62

labeled@poleformation74.com